

# Meilleurs voeux !

La lettre d'info  
Gaillacoise

N°3

Janvier 2021

Mairie de Gaillac-d'Aveyron

Chères Gaillacoises, chers Gaillacois,

il était improbable d'imaginer que 2020 se déroulerait de cette façon.

Notre santé menacée par un ennemi invisible, cette pandémie mondiale a bousculé toutes nos habitudes : port d'un masque, salutations sans contact, distanciation sociale, moments conviviaux impossibles, périodes de confinements ainsi qu'un couvre-feu qui nous imposent une discipline incroyable. Une situation inimaginable il y a un an mais qui est devenue nécessaire aujourd'hui pour éviter la propagation et la perte de contrôle de nos services de santé.

Un personnel de santé éprouvé mais solide s'est battu et se bat encore sur des prises en charge de nombreux patients, j'en profite pour les encourager et les remercier. Nous avons eu sur notre commune des cas sérieux, ils sont de retour parmi nous depuis peu, nous leur souhaitons un bon rétablissement.

L'économie sur notre territoire est mise à rude épreuve avec des commerces fermés et des situations différentes mais similaires pour chacun d'entre nous.

Même si nous doutons encore sur la fin de ce cauchemar nous n'avons pas baissé les bras. Une prise de conscience de l'importance de nos commerces de proximité a été une des belles choses à retenir. Une incroyable solidarité est apparue ces derniers mois grâce à vous.



Le petit marché des producteurs cet été

De l'initiative d'un petit groupe, le petit marché de Gaillac est né, tous les jeudis soir de l'été 2020 entre 19h00 et 21h00, ils se sont appliqués à vous servir. Ce marché est une des initiatives qui perdurera dans le temps grâce à votre implication et votre participation, en leurs noms je vous en remercie.

Au jour d'aujourd'hui de nombreux projets sont arrivés à leur terme au niveau de la commune : mise en sécurité de l'accès à l'école, action pour lutter contre les inondations, rénovation des chauffages des salles des fêtes, rénovation de l'éclairage de la salle des fêtes de Gagnac.



Nouveau portail de l'école

D'autres projets ou idées sont à l'étude : finalisation de l'adressage des rues, assainissement de la rue basse de Gaillac, restauration du four à pain de Gagnac, mise en sécurité de la rue principale de Gagnac par une déviation poids lourds, étude de l'extinction de l'éclairage public la nuit (voir article).



Four à pain de Gagnac

Certains travaux sont également envisagés en collaboration avec la communauté de communes des Causses à l'Aubrac, ils vous seront énumérés dans une prochaine lettre d'info.

Tous ces projets ou idées ne se feront que grâce à votre soutien, n'hésitez pas à venir me rencontrer pour en discuter.

Enfin, je tiens à remercier nos agents : Françoise, Myriam, Nadine et Pascal pour leur dévouement tout au long de cette année compliquée.

**Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année !**

Que 2021 soit pour vous et vos proches une année de réussite dans tous les domaines de la vie.

En cette période si particulière, le contexte m'autorise plus que jamais à vous souhaiter une année pleine de santé pour vous tous et ceux qui vous sont chers.

François Lacaze  
Maire de Gaillac d'Aveyron

## Extinction de l'éclairage public la nuit

L'éclairage public de Gaillac-d'Aveyron est géré par le SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron). À travers son groupement de commande, le SIEDA propose à notre commune de mettre en place une extinction nocturne de l'éclairage public.

Cette extinction présenterait plusieurs avantages pour la collectivité et ses habitants :

- > limiter la consommation d'énergie pour préserver les ressources naturelles ;
- > réaliser des économies budgétaires ;
- > protéger la biodiversité (respect du cycle naturel jour/nuit pour la faune et la flore).

Suite à un premier diagnostic des installations existantes sur la commune, 4 point lumineux ont été identifiés comme trop énergivores ou vétustes et seront remplacés.



Une programmation sera alors mise en place au niveau des différents bourgs pour gérer l'extinction sur une plage horaire qui sera définie lors du prochain conseil municipal.



## 102<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice 11 novembre 2020

La présence des citoyens de la commune nous a manqué, mais nous nous reverrons tous très vite ! François Lacaze a d'abord fait lecture de la lettre de la ministre déléguée aux anciens combattants puis des noms des enfants de la commune morts pour la France.

## INFOS PRATIQUES

Mairie de Gaillac-d'Aveyron - Tél. 05 65 69 65 68 - Mail : [gaill.secr@orange.fr](mailto:gaill.secr@orange.fr)

Horaires d'ouverture : lundi : 13h30 - 17h30, mercredi : 9h00 - 12h00, jeudi : 8h00 - 12h00 // 13h30 - 17h30